

PROGRAMME PLURIDISCIPLINAIRE EN ÉTUDES DES FEMMES AU NIVEAU DE LA MAÎTRISE

Directives pour la soumission d'un projet de thèse ou mémoire en études des femmes

Les thèses ou mémoires à la maîtrise conjointe en études des femmes (ÉF) sont bien plus que des thèses ou mémoires qui traitent des femmes. Elles *parlent* des femmes et sont écrites dans une perspective féministe. L'étendue des perspectives féministes peut aller d'une démonstration de l'existence d'inégalités hommes/femmes à des analyses centrées sur l'impact du genre, des rapports sociaux de sexe, ou du patriarcat, ou encore centrées sur des projets de transformation y étant reliés (etc.). **Les propositions de thèses ou mémoires en ÉF démontrent une connaissance des travaux féministes dans le ou les domaine-s touchant la question à l'étude, de même qu'aux méthodes féministes s'il y a lieu.** Elles utilisent un langage inclusif lorsque cela est pertinent. De plus, les propositions de thèses et mémoires en ÉF peuvent porter sur les expériences des femmes, peuvent être rédigées du point de vue des femmes et peuvent faire valoir les rapports sociaux entre les sexes comme une catégorie sociale importante qui mérite une profonde analyse. Lorsqu'elles font appel à des sujets comme participantes ou participants, elles favorisent la collaboration entre la chercheuse ou le chercheur et les personnes participantes. Les thèses en ÉF reconnaissent le fait que divers facteurs sociaux, économiques, juridiques et culturels (la race, la classe, la sexualité, etc.) limitent la possibilité de généralisation.

1. L'approbation par l'Institut d'études féministes et de genre d'un projet de thèse ou de mémoire approprié aux ÉF est une condition nécessaire à l'obtention de la spécialisation en études des femmes du programme de maîtrise pluridisciplinaire. Tous et toutes les étudiant-e-s à la maîtrise inscrits à temps plein dans le Programme pluridisciplinaire en études des femmes doivent soumettre leur projet de thèse ou de mémoire et ce, même dans le cas où un projet n'est pas exigé par l'unité primaire. Le projet de thèse ou de mémoire doit être soumis entre les mois d'avril et décembre après leurs deux premières sessions de cours (pour une première inscription en septembre). L'étudiant-e doit avoir complété avec succès les deux cours obligatoires (FEM 5503 et FEM 5700) avant de soumettre son projet de thèse ou de mémoire.
2. L'étudiant-e est encouragée à soumettre un seul projet de thèse ou de mémoire aux deux disciplines, lorsque cela est possible (c'est-à-dire, lorsque la longueur du projet requis par l'unité primaire correspond à celle exigée par l'Institut d'études féministes et de genre ET que le contenu du projet représente bien les deux disciplines
3. Le projet doit être soumis à l'IEFG avant tout travail de collecte de données ou d'écriture de la thèse ou du mémoire, faute de quoi l'IEFG se réserve le droit de refuser le projet de l'étudiant-e.
4. Le projet comporte normalement un minimum de dix et un maximum de quinze pages, imprimées à double interligne (bibliographie en sus). Lorsque l'unité primaire ne prévoit pas de règles de présentation des projets de thèse, l'étudiant-e se conformera aux lignes directrices suggérées par l'IEFG pour la préparation d'un projet de thèse ou de mémoire en études des femmes (voir au verso).
5. Avant de soumettre sa proposition, l'étudiant-e doit remplir le formulaire *Projet de thèse ou de mémoire* de l'IEFG et obtenir l'autorisation de sa son superviseur-e pour déposer son projet à l'IEFG. La signature du/de la superviseur-e assure que celle-ci ou celui-ci a lu le projet destiné à l'IEFG et en approuve le dépôt. L'étudiant-e doit également obtenir la signature de la directrice ou le directeur des études supérieures de leur unité primaire sur ce formulaire. Une fois que le formulaire a été reçu par l'IEFG, l'étudiant-e peut soumettre par courriel à (mcharbo@uOttawa.ca) son projet de thèse ou de mémoire au Comité des études supérieures de l'Institut d'études féministes et de genre qui en fera l'évaluation (satisfaisant/non-satisfaisant). Les candidates dont le projet est jugé non-satisfaisant devront réviser leur projet à la satisfaction du CES, faute de quoi elles devront renoncer à la mention « spécialisation en études des femmes. »

Lignes directrices suggérées pour la préparation d'un projet de thèse ou de mémoire en études des femmes

Ce document constitue un guide suggéré aux étudiant-e-s qui préparent leur projet de thèse ou de mémoire pour le Programme pluridisciplinaire en études des femmes. Il est entendu que la structure et le contenu du projet peuvent varier en fonction des domaines et traditions disciplinaires.

- i. Le sujet ou problème :** Présentez brièvement le sujet proposé pour votre thèse. Faites le point sur la littérature existante sur le sujet et décrivez les principaux enjeux, questions ou débats qu'elle soulève. Précisez le problème de recherche que votre thèse veut aborder (lacune de nos connaissances, insuffisance de la compréhension actuelle du sujet, etc.).
- ii. Objectif(s), question(s), thèse ou argument et pertinence :** Indiquez le principal objectif ou les objectifs généraux qui guident votre projet de recherche et formulez la ou les questions de recherche précises auxquelles vous essaieriez de répondre à travers votre étude. Énoncez l'argument central (ou la thèse) que vous défendrez. Commentez sur la portée de l'étude proposée et sur sa pertinence en lien avec les activités savantes dans le domaine des études féministes / des études des femmes (ainsi qu'en regard de toute autre application possible de votre travail).
- iii. Cadre théorique :** Articulez le cadre théorique (traditions ou courants d'étude, débats, propositions théoriques et concepts clés issus des recherches antérieures en études féministes / études des femmes (et dans d'autres domaines le cas échéant) qui vous permettront d'investiguer plus avant votre sujet dans votre thèse de maîtrise et vous aideront à répondre à votre ou vos questions de recherche.
- iv. Cadre méthodologique :** Présentez la stratégie méthodologique (approche, méthode(s), type(s) et sources d'information, portée spatiale et temporelle de votre étude) que vous prévoyez utiliser pour répondre à votre ou vos questions de recherche et atteindre le ou les objectifs de votre étude. Exposez les préoccupations méthodologiques générales, soulevées dans les études féministes / études des femmes, et pertinentes pour votre étude (par exemple, problèmes d'accès à ou de disponibilité des données, questions éthiques, rapports de pouvoir, risques associés à l'altérité, etc.)
- v. Plan provisoire de la thèse :** Titres des chapitres et bref aperçu du contenu proposé.
- vi. Calendrier de production de la thèse :** Ce calendrier devrait inclure toutes les étapes nécessaires de votre processus de recherche (depuis l'approbation éthique jusqu'à l'achèvement de la thèse en passant par la collecte de données et la rédaction des chapitres).
- vii. Bibliographie :** Incluez les références bibliographiques de toutes les sources citées dans la proposition.